



<http://www.toutpourlesfemmes.com/conseil/Fete-des-meres-le-mouvement.html>

■ Actualité

Fête des mères : le mouvement mondial des mères prône une date unique le 13 mai

par La redaction , jeudi 10 mai 2012

Le mouvement mondial des mères (MMMI) souhaite une harmonisation au niveau mondial de la date de la fête des mères, soulignant que dans 77 pays déjà, elle est célébrée le deuxième dimanche de mai, soit cette année le 13 mai 2012. En France, elle aura lieu le 3 juin.

Le rôle des mères et des parents dans la société n'a pas la reconnaissance qu'il mérite : il devrait pouvoir bénéficier d'un **hommage universel et simultané**, estime le **MMMI** (Mouvement mondial des mères, Make mothers matter International). Aussi préconise-t-il une harmonisation de la célébration de la fête des mères.



Make Mothers Matter, le mouvement mondial des mères, une ONG créée en 1947

Les mères représentent globalement les trois quarts de la population féminine dans le monde mais elles ne sont pas officiellement reconnues comme un groupe distinct de la population, avec une fonction, un mandat et une identité spécifiques, fait valoir l'ONG.

Le MMMI pense donc que le rôle de parents doit être célébré de façon universelle afin que nos sociétés prennent conscience et reconnaissent le travail unique et indispensable fourni par les pères et les mères.

Reconnaître la valeur sociale et économique des mères

Pourquoi la valeur économique et sociale des mères n'est-elle pas étudiée, statistiquement analysée et quantifiée comme tout autre groupe ayant un impact sur nos sociétés ? La réponse n'est-elle pas que le travail fourni par les mères est considéré comme acquis ? s'interroge la MMMI.

La fête des mères est l'opportunité donnée aux enfants et aux familles d'honorer et de reconnaître l'investissement des mères au niveau familial, mais **leur contribution pour la croissance, la stabilité économique et la paix des sociétés n'est pas assez reconnue**, or son effet va bien au-delà de toute religion ; il est universel, selon l'ONG.

Les principales revendications du mouvement sont :

- ▶ Permettre de donner en priorité du temps à leurs enfants
- ▶ Des solutions de garde plus souples, y compris les garderies sur le lieu de travail
- ▶ Une plus grande flexibilité dans les horaires de travail, s'accordant davantage aux horaires scolaires et aux périodes de vacances
- ▶ D'avoir davantage de possibilités d'emploi à temps partiel.
- ▶ De promouvoir les entreprises qui ont une politique familiale
- ▶ D'augmenter la durée du congé de maternité et du congé parental dans certains pays.

Le MMMI a été créé en 1947 et a obtenu le statut consultatif aux Nations-Unies en 1949. ONG internationale, apolitique et non confessionnelle, il fédère des affiliés et associations dans 40 pays.